

À la une

Capitaux extérieurs des cabinets d'avocats : vous reprendriez bien une « coupette » d'indépendance ?

note par Dominique PIAU sous CJUE, 19 déc. 2024

Un État membre peut interdire la participation d'investisseurs purement financiers au capital d'une société d'avocats, afin de garantir l'indépendance de ces derniers et le respect de leurs obligations déontologiques.



© Image générée par l'IA

Actualité

Stephen Almaseanu (1968-2024) et le recouvrement des avoirs criminels : un magistrat rigoureux, pragmatique et visionnaire

libres propos par Lionel ASCENSI, Élodie MALASSIS, Patricia MATHYS, Élisabeth PELSEZ et Romain STIFFEL

Doctrine

Réflexions sur la clause « d'exigibilité anticipée » des contrats de crédit

étude par Jean-François QUIEVY

Jurisprudence

Acceptation à concurrence de l'actif net : recours en contribution et créances fiscales

note par Stéphane VALORY sous Cass. 1^{re} civ., 11 déc. 2024

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Emmanuel DREYER

Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

• François FOURMENT

Professeur à l'université de Tours

AVEC LA PARTICIPATION DE

Stéphane DETRAZ et Jean-Baptiste THIERRY





Vient de paraître

“ La bible de la procédure d’avocat à jour de la réforme de la procédure d’appel en matière civile et des mesures favorisant le règlement amiable ”

Disponible sur
La BaseLextenso

en vente sur



www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL473c2 ■ À Bordeaux, les avocats joignables 24 heures sur 24 et
7 jours sur 7 3
- GPL473c3 ■ Attaques contre les avocats en droit des étrangers : le barreau
de Marseille répond 4
- GPL473c5 ■ VIF : vers l'inscription du contrôle coercitif dans la loi 5
- GPL473a1 ■ PPL Narcotrafic : le barreau de Paris se félicite d'un certain
nombre d'avancées
entretien avec Antoine LAFON 7
- GPL472w5 ■ Stephen Almaseanu (1968-2024) et le recouvrement des
avoirs criminels : un magistrat rigoureux, pragmatique et visionnaire
libres propos par Lionel ASCENSI, Élodie MALASSIS, Patricia MATHYS,
Élisabeth PELSEZ et Romain STIFFEL 9


Technique

- GPL473c1 ■ Renforcement de la répression de l'abus de droit fiscal
par Hervé ZAPF 13

Doctrine

- GPL471z6 ■ Réflexions sur la clause « d'exigibilité anticipée » des contrats
de crédit
étude par Jean-François QUIEVY 16

Jurisprudence

- GPL472f9 ■ Capitaux extérieurs des cabinets d'avocats :
vous reprendriez bien une « coupette » d'indépendance ?
note par Dominique PIAU sous CJUE, 19 déc. 2024 19
- GPL473c0 ■ Acceptation à concurrence de l'actif net : recours
en contribution et créances fiscales
note par Stéphane VALORY sous Cass. 1^{re} civ., 11 déc. 2024 23
- GPL472n1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 26
- GPL472l0 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 30
- GPL472l8 ■ Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits
et du Conseil d'État : le contentieux du monde judiciaire
par Pauline HOT et Antoine BERGER en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL472l8> 

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE 33

Sous la responsabilité scientifique de
Emmanuel DREYER et François FOURMENT